



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIJON
DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
POLE COMMERCE

**LA DESSERTE ALIMENTAIRE DE PREMIERE NECESSITE
DANS LE PAYS DE LA PLAINE DE SAONE VINGEANNE**

ETAT DES LIEUX

Août 2010

Une cartographie de la desserte alimentaire avait été effectuée dans le pays PLAINE DE SAONE-VINGEANNE en 1996 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon, et avait fait l'objet d'une actualisation en 2004 et 2008.

LA METHODOLOGIE RETENUE :

Au cours de l'hiver 2009, la totalité des maires des communes des cantons d'AUXONNE (à l'exception de la commune d'AUXONNE), FONTAINE-FRANCAISE, MIREBEAU-SUR-BEZE, PONTAILLER-SUR-SAONE a été contactée.

Il a été demandé aux maires :

- D'indiquer si des tournées alimentaires s'effectuaient dans leur commune,
- De recenser, à l'aide d'un tableau, les commerçants ambulants (activité, nom, origine, jours de passages, autre produit).
- De nous informer s'ils souhaitaient le passage de commerçants qui offraient des produits complémentaires (épicerie, boulanger,...).

83 % des municipalités des 4 cantons nous ont répondu.

Ce taux de réponse élevé assure la fiabilité des données.

AVERTISSEMENT : la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 a introduit le régime d'auto-entrepreneur permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale sans l'obligation d'une immatriculation auprès des Chambres consulaires. Les données de la présente étude sont issues du fichier consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon : elles ne prennent donc pas en compte les activités exercées par les auto-entrepreneurs non immatriculés à la CCI Dijon.

LES EVOLUTIONS DE L'OFFRE COMMERCIALE ALIMENTAIRE :

Depuis 2008, des évolutions sont apparues :

Une création d'activités :

- L'épicerie de BEZE a réouvert suite à plusieurs années de fermeture et est exploitée par M. François MARTINI

Deux arrêts d'activités :

- La boucherie charcuterie traiteur de M. GAROT à Bèze, sans reprise de l'activité

- La boucherie charcuterie traiteur de M. BONNOTTE à Lonchamp, sans reprise de l'activité, qui desservait plusieurs communes du canton d'Auxonne

Des transmissions-reprises d'entreprises :

- L'épicerie – dépôt de pain de PONCEY LES ATHEE exploité par M. Commerçon a été reprise par M. HUGUENIN
- La boulangerie pâtisserie de BELLENEUVE exploitée par M. Beudet a été reprise par Mme Marie DUBOIS
- Le commerce d'alimentation générale de BELLENEUVE exploité par M. Guibert a été repris par M. Emmanuel FREDERICH
- Le terminal de cuisson de pain à BINGES exploité par Mme Chautard a été repris par M. BRUCKERT
- La boucherie charcuterie de LAMARCHE-SUR-SAONE exploitée par Mme Patruno a été reprise par M. BAILLY qui a maintenu une partie des tournées de son prédécesseur
- La boulangerie pâtisserie de MAXILLY SUR SAONE exploitée par M. Blanchard a été reprise par M. VIOLLON qui poursuit les tournées de son prédécesseur

DES DESSERTES ALIMENTAIRES SATISFAISANTES :

La desserte alimentaire sur l'ensemble des 4 cantons est satisfaisante, qu'elle soit sédentaire ou ambulante. On ne constate pas de carence flagrante. Le niveau quantitatif et qualitatif des tournées est très correct.

On note une offre bien diversifiée grâce au passage de primeurs, de crémier et de poissonnier.

Compte tenu de la situation géographique des cantons de FONTAINE-FRANCAISE et MIREBEAU, il convient de noter que de nombreux commerçants itinérants viennent de Haute Saône et de Haute Marne.

Canton d'Auxonne :

Le niveau de la desserte commerciale alimentaire dans le canton est assez satisfaisant : toutes les communes sont desservies en pain, ou alors disposent d'un point de vente.

On notera que 4 communes ont perdu leur tournée en boucherie, notamment suite à l'arrêt d'activité de M. Bonnotte de Longchamp, sans reprise de l'activité.

Il n'y a pas de passage spécifique en épicerie, mais les produits d'alimentation générale sont proposés en offre complémentaire par les autres commerçants.

4 communes bénéficient du passage d'un poissonnier.

Canton de Fontaine-Française :

Le niveau de la desserte commerciale alimentaire dans le canton est très satisfaisant : toutes les communes sont desservies en boulangerie, ou disposent d'un point de vente, et très souvent en boucherie (6 communes) et en épicerie (7 communes).

Cette desserte est souvent complétée par une offre diversifiée avec le passage de crémiers dans 10 communes, de poissonniers dans 5 communes, ou commerce de boissons.

Canton de Mirebeau-sur-Bèze :

Le niveau de la desserte commerciale alimentaire dans le canton est très satisfaisant, tant au niveau quantitatif qu'en termes d'offre diversifiée :

- A l'exception de Magny-Saint-Médard, toutes les communes sont desservies en boulangerie ou disposent d'un commerce.
- 8 communes sont desservies en épicerie, et 4 communes disposent d'un commerce d'alimentation générale
- 8 communes sont desservies en boucherie

Cette desserte est souvent complétée par une offre diversifiée avec le passage de poissonnier dans 10 communes, ou crémier dans 10 communes.

Canton de Pontailier-sur-Saône :

Le niveau de la desserte commerciale alimentaire dans le canton est satisfaisant :

- toutes les communes sont desservies en boulangerie, ou alors disposent d'un point de vente
- 6 communes bénéficient d'une tournée en boucherie, mais Saint-Sauveur et Vielverge n'en dispose plus depuis la reprise de la boucherie de Lamarche-sur-Saône
- La desserte en épicerie est peu étoffée, mais cette offre est souvent proposée en produits complémentaires par les professionnels itinérants.
- Les tournées sont relativement bien diversifiées avec le passage de crémier dans 5 communes et/ou de poissonnier dans 3 villages.